



HAUTE TARENTEAISE

Communauté de Communes

DOSSIER SUBVENTION JEUNESSE

Vous êtes une association et vous souhaitez vous faire financer par la Communauté de communes de Haute Tarentaise une action, un projet, aux bénéfices des enfants (0/11 ans) ou des jeunes (12/25 ans).

Vous devez déposer la demande de subvention (cerfa n°12156*06) et le dossier « Subvention Jeunesse », au plus tard le 15 novembre de chaque année à finances@hautetarentaise.fr. A noter que le règlement intérieur de la Communauté de communes de Haute Tarentaise concernant l'attribution des subventions ne permet ni de financer des demandes d'investissement, ni de financer des associations sportives. Toutes les associations rattachées à la Cité scolaire de Bourg-Saint-Maurice sont éligibles aux subventions.

Les dossiers complets sont examinés en décembre par la commission Enfance-Jeunesse-Sports selon quatre critères pour déterminer les montants des subventions :

1. La corrélation entre le projet de l'association et les objectifs du Projet Educatif de la Communauté de communes
2. L'intérêt communautaire
3. L'implication des jeunes dans le projet, voire la vie de l'association
4. La pertinence entre la subvention demandée et le public touché

Les montants des subventions sont portés à la commission Finances qui les valide définitivement, et en informe les associations entre le mois de mars et le mois de juin.

Pour plus d'informations, les associations peuvent contacter le responsable du service Enfance-Jeunesse au Local des Jeunes, 73 rue de la Bourgeat à Bourg-Saint-Maurice, ou au 04 79 07 27 16, du lundi au vendredi.

ASSOCIATION :

BILAN DU DERNIER PROJET SUBVENTIONNE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

INTITULE DU PROJET :

THEMATIQUE DU PROJET (mettre une croix)

Favoriser l'apprentissage de la vie sociale	
Favoriser l'éducation à l'environnement	
Favoriser la découverte, l'expérimentation, l'ouverture sur le monde	
Sensibiliser les jeunes à la préservation de leur capital Santé	
Autre :	

Nombre de jeunes touchés	
Tranches d'âges	
Nombre d'encadrants	
Bilan des jeunes	
Coût réel du projet	
Montant de la subvention attribuée	
Montant de la Participation familiale	
Montant de la récolte de fonds	

Nombre et domiciliation des jeunes touchés	
Bourg-Saint-Maurice	
Sééz	
Les Chapelles	
Sainte-Foy Tarentaise	
Villaroger	
Montvalezan	
Tignes	
Val d'Isère	
Autres	
TOTAL	

NOUVEAU PROJET OU RENOUVELEMENT D'UN PROJET
--

INTITULE DU PROJET :

THEMATIQUE DU PROJET (mettre une croix)	
--	--

Favoriser l'apprentissage de la vie sociale	
---	--

Favoriser l'éducation à l'environnement	
---	--

Favoriser la découverte, l'expérimentation, l'ouverture sur le monde	
--	--

Sensibiliser les jeunes à la préservation de leur capital Santé	
---	--

Autre :	
---------	--

Nombre prévisionnel de jeunes	
-------------------------------	--

Nombre d'encadrants	
---------------------	--

Comment les jeunes sont 'ils associés au projet ?

Quelle est l'implication des jeunes ?

Des jeunes sont 'ils membres du Conseil d'administration ?
--

Les jeunes organisent 'ils des ventes de produits pour récolter des fonds ?

Nombre et domiciliation des jeunes impliqués dans le projet	
--	--

Bourg-Saint-Maurice	
---------------------	--

Sééz	
------	--

Les Chapelles	
---------------	--

Sainte-Foy Tarentaise	
-----------------------	--

Villaroger	
------------	--

Montvalezan	
-------------	--

Tignes	
--------	--

Val d'Isère	
-------------	--

Autres	
--------	--

TOTAL	
-------	--